



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fêtes de fin d'années : recyclage de sapins et ce qui change pour les ordures ménagères et les Pôles de valorisation



La Métropole TPM, compétente pour la collecte des déchets ménagers et assimilés, vous informe sur les fêtes de fin d'années : ce qui change pour les ordures ménagères et encombrants ; Et le recyclage de sapins de Noël. Durant les fêtes de fin d'année, les rythmes de collectes selon les villes, ainsi que les dates et horaires d'ouverture et de fermeture des pôles de valorisation seront modifiés. De plus, le sapin de Noël, déchet végétal, se recycle spécifiquement.

+ d'infos : déchèteries, horaires, adresses, et volumes de déchets autorisés
<https://metropletpm.fr/decheteries-tpm>

Pour tous renseignements : contactdechets@metropletpm.fr

Contact presse : Alice Giudici 04 94 93 82 19 / 06 22 71 17 13 / agjudici@metropletpm.fr

Modification des rythmes de collecte durant les fêtes de fin d'année 2021

Durant les fêtes de fin d'année, la collecte des ordures ménagères est assurée, mais les dates et horaires de ramassage peuvent, selon les communes, être modifiés. Les communes de Six-Fours-les-Plages, Toulon, Le Revest-les-Eaux et La Garde sont particulièrement concernées.

Six-Fours-les-Plages

24 décembre : pas de changement

25 décembre : pas de collecte

31 décembre : pas de changement

1^{er} janvier : collecte uniquement sur les secteurs en C7 (centre-ville, Lônes, Brusç)

Toulon en journée

24 décembre : pas de changement

31 décembre : pas de changement

25 décembre et 1^{er} janvier : pas de collecte d'ordures ménagères sur le secteur C5 et pas de repasse sur le secteur C7

Toulon la nuit

24 décembre : pas de collectes d'ordures ménagères sur les secteurs C5 et C7

25 décembre : collecte exceptionnelle d'ordures ménagères sur les secteurs C5 et C7

31 décembre : pas de collecte d'ordures ménagères sur les secteurs C5 et C7

1^{er} janvier : collecte exceptionnelle d'ordures ménagères sur les secteurs C5 et C7

Le Revest-les-Eaux

24 décembre : pas de changement

31 décembre : pas de changement

25 décembre et 1^{er} janvier : pas de collecte des ordures ménagères

La Garde

24 décembre : pas de changement

25 décembre : pas de collecte le 25 décembre, elle aura lieu le 26 décembre

31 décembre : pas de changement

1^{er} janvier : pas de collecte le 1^{er} janvier, elle aura lieu le 2 janvier



Pas de changement pour les autres communes

Les autres communes - Saint-Mandrier-sur-Mer, La Seyne-sur-Mer, Ollioules, La Valette, Le Pradet, Carqueiranne, La Crau et Hyères - ne verront aucun changement de leur rythme de collecte durant les fêtes de fin d'année.

Vous pouvez [télécharger le tableau de synthèse](#), pour une meilleure lisibilité.

Ouverture et fermeture des pôles de valorisation durant les fêtes de fin d'année 2021

Carqueiranne

24 décembre : ouvert de 8h à 11h45 et de 14h à 16h45

25 décembre : fermé

26 décembre : ouvert de 8h à 11h45 et de 14h à 16h45

31 décembre : ouvert de 8h à 11h45 et de 14h à 16h45

1^{er} janvier : fermé

2 janvier : ouvert de 8h à 11h45 et de 14h à 16h45

La Crau

24 décembre : ouvert de 8h30 à 12h

25 décembre : fermé

26 décembre : fermé

31 décembre : ouvert de 8h30 à 12h

1^{er} janvier : fermé

2 janvier : fermé

Ollioules

24 décembre : ouvert de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

25 décembre : fermé

26 décembre : fermé

31 décembre : ouvert de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

1^{er} janvier : fermé

2 janvier : fermé

Le Pradet

24 décembre : ouvert de 8h à 11h45 et de 14h à 16h45

25 décembre : fermé

26 décembre : fermé

31 décembre : ouvert de 8h à 11h45 et de 14h à 16h45

1^{er} janvier : fermé

2 janvier : fermé

Hyères

24 décembre : ouvert de 7h30 à 17h30

25 décembre : fermé

26 décembre : ouvert de 9h à 12h

31 décembre : ouvert de 7h30 à 17h30

1^{er} janvier : fermé

2 janvier : ouvert de 9h à 12h



Six-Fours-les-Plages : les 2 sites

24 décembre : ouvert de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

25 décembre : fermé

26 décembre : ouvert de 8h à 12h

31 décembre : ouvert de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

1^{er} janvier : fermé

2 janvier : ouvert de 8h à 12h

La Valette / Le Revest-les-Eaux

24 décembre : ouvert de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

25 décembre : fermé

26 décembre : ouvert de 9h à 12h

31 décembre : ouvert de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

1^{er} janvier : fermé

2 janvier : ouvert de 9h à 12h

Toulon / Ollioules

24 décembre : de 8h à 12h15 et de 13h15 à 17h

25 décembre : fermé

26 décembre : ouvert de 8h à 12h

31 décembre : ouvert de 8h à 12h15 et de 13h15 à 17h

1^{er} janvier : fermé

2 janvier : ouvert de 8h à 12h

Saint-Mandrier-sur-Mer

24 décembre : ouvert de 7h45 à 11h30

25 décembre : fermé

26 décembre : fermé

31 décembre : ouvert de 7h45 à 11h30

1^{er} janvier : fermé

2 janvier : fermé

La Garde

24 décembre : ouvert de 8h à 12h

25 décembre : fermé

26 décembre : fermé

31 décembre : ouvert de 8h à 12h

1^{er} janvier : fermé

2 janvier : fermé

La Seyne-sur-Mer

24 décembre : ouvert de 8h à 11h45

25 décembre : fermé

26 décembre : fermé

31 décembre : ouvert de 8h à 11h45

1^{er} janvier : fermé

2 janvier : fermé



Après les fêtes, recyclez votre sapin de Noël



Comme chaque année après les fêtes de fin d'année, la métropole TPM organise la collecte des sapins de Noël sur l'ensemble du territoire. Si votre sapin de Noël est naturel et sans mousse artificielle, ne l'abandonnez pas sur le trottoir : des points d'apport volontaire sont organisés dans de nombreux lieux en ville à différentes dates, pour qu'il soit recyclé.

Fêtes écoresponsables : recyclage de sapin

Noël et les fêtes de fin d'année sont passées et vous ne savez pas quoi faire de votre sapin de Noël ? Attention, jeter un sapin sur le trottoir, même emballé dans un sac poubelle, peut coûter de 35 à 150 euros d'amende. Ce geste est considéré comme « un dépôt sauvage d'ordure ».

Pour éviter que les sapins soient jetés dans les rues, les communes de TPM ont mis en place des solutions :

À Six-Fours-Les-Plages - Du 27 décembre 2021 au 10 janvier 2022

La collecte des sapins naturels se fait en points d'apports volontaires dans les 3 points de dépôts suivants :

- Devant Malraux (Contre allée De Lattre de Tassigny)
- Square Pagnol (Les Lômes)
- Place du Mail (Le Brusç)

À La Garde - Du 24 décembre 2021 au 24 janvier 2022

La collecte des sapins naturels se fait en points d'apports volontaires dans les 5 points de dépôts suivants :

- Avenue Jean Jaurès, parking de la poste
- Avenue Henry Barbus, parking gymnase Chabot
- Avenue 1^{ère} DFL patinoire de La Garde
- Rue de la piscine, parking de la piscine
- Boulevard Pierre Loti, parking annexe de la mairie Sainte-Marguerite

À La Crau - Du 28 décembre 2021 au 24 janvier 2022

La collecte des sapins naturels se fait en points d'apports volontaires dans les 8 points de dépôts suivants :

- Parking Jean Natte
- Parking de Lattre de Tassigny
- Parking Jean-Paul Maurric (salle des fêtes)
- Parking Maréchal Leclerc
- Parking du stade Francis Blanc
- Rue du Chenin - Quartier des Maunières
- Parc de L'Eolienne
- Parking Carrefour Market



À Saint-Mandrier-sur-Mer – point d’apport volontaire au centre du village

La collecte des sapins naturels se fait en point d’apport volontaire (pas de dates fixes) dans le point de dépôt suivant : Au centre du village.

À Carqueiranne

Les dépôts de sapins naturels se font sur le pôle de valorisation de Carqueiranne UNIQUEMENT. (Pas de dates limites)

À La Valette-du-Var - Du 27 décembre 2021 au 27 janvier 2022

La collecte des sapins naturels se fait en points d’apport volontaires dans les 3 points de dépôts suivants :

- Parking du collège Bosco avenue Pablo Picasso à La Coupiane
- Parking stade Félix Rougier avenue Duchâtel
- Parking stade Angelin Segond, chemin de Terres Rouges

Au Pradet - Du 26 décembre 2021 au 16 janvier 2022

La collecte des sapins naturels se fait en points d’apport volontaires dans les 3 points de dépôts suivants :

- Parking Iluch
- Parking Lavigerie
- Parking Espace des Arts

À Hyères

Les dépôts de sapins naturels se font sur le pôle de valorisation de Hyères ou par collecte à domicile sur prise de rendez-vous au 04 94 01 84 12.

(Pas de Dates limites)

À Ollioules

Les dépôts de sapins naturels se font sur le pôle de valorisation d’Ollioules.

(Pas de dates limites)

À La Seyne-sur-Mer - Du 27 décembre 2021 au 26 janvier 2022

La collecte des sapins naturels se fait en points d’apport volontaires dans les 4 points de dépôts suivants :

- Parking de l’école Jean-Jacques Rousseau
- Ecole Léo Lagrange
- Esplanade marine
- Esplanade Bœuf (Parc Braudel)

Les dépôts de sapins naturels se font aussi sur le pôle de valorisation de La Seyne-sur-Mer

(Pas de dates limites)

À Toulon

Les dépôts de sapins naturels se font sur le pôle de valorisation de Toulon/Ollioules ou par collecte à domicile sur prise de rendez-vous au 04 94 36 82 50.

(Pas de Dates limites)



Au Revest-les-Eaux

La collecte des sapins naturels se fait en porte à porte tous les jeudis sans prise de rendez-vous ou en dépôt sur le pôle de valorisation La Valette/Le Revest.

Attention ! Les sapins floqués - colorés, pailletés ou customisés - ne sont pas concernés par ce recyclage vert car le flochage est réalisé avec de la colle à base d'eau, de ouate cellulosique ou/et de fibres de cotons blancs voire colorés. Idem pour les sapins recouverts de neige artificielle.



Contact presse : Alice Giudici 04 94 93 82 19 / 06 22 71 17 13 / agiudici@metropolepm.fr